

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 50 (1962)

**Heft:** 25

**Rubrik:** Dans les cantons romands

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DANS LES CANTONS ROMANDS

## V A U D

Avis unanime :  
pas de « Journée de la femme » à l'Expo 64

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises, qui groupe 28 sociétés, sous la présidence de Mme Christiane Paschoud (Lausanne), a tenu son assemblée annuelle, le 18 octobre ; Mme Irène Charmey (Cully), vice-présidente, décédée ce printemps, est remplacée, comme membre du comité, par Mme Pernet (Lausanne), présidente provisoire de la Fédération des unions de femmes, et Mme Hofstetter (Femmes universitaires) a été désignée comme vice-présidente. Des cours de connaissance de la viande ont été très suivis ; un cours donné en mai a formé des chefs de poste pour la protection civile. Le Centre suit de près l'activité de la Commission romande des consommatrices.

Des démarches ont été entreprises en vue d'une meilleure représentation féminine dans les commissions d'« l'Exposition nationale, quatre femmes ont été nommées, Mme Charles Berger-Reymond, Mme Ninette Léonard, Mme Guy, les échanges, Mmes Guy Flatté (Femmes de professions libérales commerciales) et Ch. Paschoud (Femmes de passeur), pour la propagande. Le Centre projette une salle de repos pour les femmes travaillant à l'Exposition. M. A. Maurin, chef de service-adjoint à l'Exposition nationale, a proposé l'organisation d'une journée de la femme. L'assemblée réunissant à Neuchâtel les 18 présidentes des centres de liaison suisses a repoussé sans hésitation cette proposition ; les femmes suisses n'entendent pas faire bande à part, mais être intégrées dans la communauté nationale ; d'autres grandes associations féminines ont exprimé le même avis. Mme S. Jaccottet-Dubois, qui siège dans la commission de la vie civique, a exposé les suggestions faites pour illustrer cette vie civique dans la communauté humaine, qui englobe les partis politiques, les syndicats, la Société suisse des juristes, les groupements patronaux, six associations féminines ; le thème proposé est celui de la vie politique et l'absentéisme, ce qui permettra de mettre en regard l'activité des citoyens, leur défaillance, l'activité relative des futures citoyennes, de mettre en évidence des futures citoyennes vaudoises, genevoises et neuchâteloises.

Pour terminer la séance, Mme R. Gaillard, directrice de l'École supérieure de Villamont, a parlé de l'« Ecole romande ». Les prud'hommes

La « Feuille des avis officiels » du canton de Vaud vient de publier la liste des citoyens et des citoyennes élus membres des Conseils de prud'hommes. Montreux a été triée femmes, Lausanne, onze, Vevey, cinq, Yverdon, quatre, Nyon, trois, Payerne, trois, Renens, deux et Vallorbe, une.

En 1958, les élues furent au nombre de 44, de 26 en 1954.

### Le groupe des femmes libérales (Lausanne)

Le groupe des femmes libérales de Lausanne s'est réuni, le 27 novembre, à l'hôtel de la Paix, sous la présidence de Mme Simone Chavan, en présence de deux députées libérales. Après Mme Chavan, qui recommanda aux membres de s'intéresser toujours mieux à la vie politique du pays, on entendit deux excellents exposés.

Tout d'abord, Mme Elisabeth Biaudet, députée, qui a assisté à la séance du 29 septembre, à Berne, de l'Union libérale démocratique suisse, a exposé avec pertinence et un brin d'humour l'importance des problèmes qui pose à notre pays l'intégration européenne, sans négliger de relever la lente évolution des idées dans ce domaine. La politique suisse ne saurait être immuable.

Ensuite, Mme Erica Carrard, députée, qui a siégé dans la commission de gestion du Grand Conseil pour l'année 1962, a fait part de ses premières impressions de parlementaire, sans cacher à la fois son plaisir, son intérêt et son étonnement devant l'ampleur, la lourdeur du ménage cantonal, que ne semble guère se soucier de rationalisation, de simplification.

S. B.

### Mort d'une bonne féministe

A Pully, où elle vivait avec sa sœur, Mme Neiss, décédée trois mois après, est morte, le 1er octobre, à l'âge de 91 ans, Mme Katie Jomini-Fordham, qui a joué un rôle important dans les Unions de femmes, le Suffrage féminin, les Femmes abstinentes vaudoises.

S. B.

### Noces de diamant

Mme et M. Faillat-Zurcher-Perraud, ancien fonctionnaire à la direction des téléphones, à Lausanne et à Vevey, retirés à Villeneuve, ont fêté, le 18 octobre, le soixantième anniversaire de leur mariage.

Mme Faillat-Zurcher a été pendant 27 ans, de 1908 à 1935, la collaboratrice de la « Feuille d'avis de Vevey » pour l'actualité féminine et féministe, le ferme soutien de toutes les activistes féminines.

**OPTIQUE MODERNE**  
ALBERT KRAUER GENÈVE  
OPTICIEN DIPLOMÉ  
MAITRISE FÉDÉRALE

*Les roses de Genève*

**Etablissements  
F. POUIGNIER**  
PINCHAT s/Carouge

**En vente chez tous les  
fleuristes**

## GENÈVE

### Femmes diplômées de l'Université

La section genevoise des femmes universitaires, au cours de son assemblée annuelle, le 17 octobre, avait confirmé à la présidence Mme Nicole Dieley et son comité auquel un nouveau membre s'ajoute, Mme Burger-Meister-Guex, médecin. Cette séance a précédé de peu l'assemblée annuelle de l'Association suisse des femmes universitaires pour laquelle la section d'accueil a été beaucoup se déplacer.

Le programme était varié à souhait : pour les scientifiques, tout d'abord, visite du Cern, avec conférence introductive, film et visite en groupes des installations de recherche atomique. Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Genève offraient ensuite une réception à la Métropole, où le chef du Département de l'instruction publique, M. Chavanne, recommanda, dans son allocution, d'encourager vivement les études supérieures aux jeunes filles ; sans manquons en effet de spécialistes qualifiées sortant diplômées de nos universités. La Suisse est, en Europe, un des pays qui a le moins de diplômées universitaires ; elle occupe l'avant-dernier rang.

La soirée fut consacrée à la détente musicale, mais cette musique avait aussi un aspect savant, puisqu'en écouta, au musée, des instruments anciens, curieux, oubliés ou exotiques.

La conférence du dimanche matin était donnée par Mme Bindschedler-Robert, docteur en droit, professeur à l'Institut des hautes études internationales et traitait de ce problème brûlant : « Energie atomique et droit international ». Le conférencier a démontré que, malgré l'existence du Tribunal international de La Haye, malgré celle de l'Assemblée des Nations Unies — où existe malheureusement le droit de veto — aucun véritable régime international ne peut s'établir. Il n'y a de tribunal que là où chacune des parties consent à se présenter et fréquemment les états du monde refusent de faire juger, par La Haye, tel ou tel litige. Il n'y a pour le moment que des traités signés entre différents états et contenant différentes clauses. On ne peut garantir leur durée. Seul l'ONU pourra à la longue créer un sentiment international et faire admettre certaines normes qu'on devrait respecter.

A la séance administrative, après la présentation des rapports d'activité et de finances, après ceux des commissions des relations internationales, des intérêts professionnels, des bourses, ou procéda aux élections : Mme Schucan-Grob, docteur en médecine, de Bâle, fut élue en remplacement de Mme Thalmann, de Berne, qui se retire. La secrétaire sera Mme V. Ludwig-Strasser, de Bâle. Au comité central, fut élue Mme Thalmann-Antener, docteur juriste (Berne) et réélue Mmes Suter-Hirt, docteur mathématicien (Neuchâtel) et Jund-Sarasin, docteur mathématicien (Zurich).

### Au BIT

Mme L. Nussbaumer, fonctionnaire au Bureau international du travail à Genève, séjourne actuellement à Dar-es-Salaam, Tanganyika, pour y installer un bureau régional du BIT.

### Une troisième conseillère communale

Dans la campagne genevoise, on semble faire volontiers confiance aux femmes. Après Meyrin et Collex-Bossy, c'est Plan-les-Ouates qui a fait appeler à une femme — une paysanne, Mme Ida Colom — pour faire partie de ses autorités communales.

### S. B.

S. B.